



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 10 septembre 2015.

Marc BUSSIERE
marc.bussiere@ac-dijon.fr
06 84 21 86 44
Pierre-Alain CHIFFRE
pierre-alain.chiffre@ac-dijon.fr
06 84 21 86 20
Jérôme DESTAING
jerome.destaing@ac-dijon.fr
06 84 21 86 39
Laurence MIENS
laurence.miens@ac-dijon.fr

IA-IPR de Lettres

A
mesdames et messieurs les professeurs de
lettres
S/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : lettre de rentrée de Lettres 2015-2016.

IA-IPR
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par les inspecteurs de
Lettres:

Référence : MB/PAC/JD/LM/ALC

Téléphone
03 80 44 86 96
Télécopie
03 80 44 86 95
Courriel
Corpsdinspection1@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IA-IPR
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Chères et chers collègues,

La lettre de rentrée des corps d'inspection, commune à toutes les disciplines, explicite les priorités nationales et académiques ; sa connaissance est nécessaire pour orienter votre pratique professionnelle et favoriser les acquis des élèves. Notre document la complète.

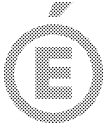
Comme chaque année, nous tenons d'abord à remercier les professeurs qui ont accepté de prendre en charge les très nombreux stagiaires, contractuels admissibles et Emplois d'Avenir Professeurs en poste dans l'académie. C'est une mission essentielle qui favorisera leur entrée dans le métier et leur intégration dans les établissements.

Nous remercions de même chaleureusement les professeurs qui assureront cette année les formations prévues dans le Plan Académique de Formation, notamment pour ce qui concerne la réforme du collège.

Objectifs en Lettres

Concernant le collège et le lycée, il s'agit ici d'indiquer pour notre discipline de grandes priorités :

- participer pleinement à la future mise en œuvre de la réforme du collège en en comprenant les grandes caractéristiques pour notre discipline :
 - la notion de cursus de formation pour l'élève, traduite par la nouvelle organisation des cycles 3 et 4;
 - la mise en œuvre d'un enseignement explicite de la compréhension, ce qui est fondamental pour la réussite scolaire de chacun ;
 - la nécessité de penser davantage notre discipline dans ses liens avec les autres champs disciplinaires, l'ensemble des langages notamment ;
 - les avancées didactiques majeures que les programmes comportent, tant dans le domaine de la lecture que dans le domaine de l'écriture ;



- une étude de la langue, dont la nécessité est bien évidemment réaffirmée, fondée sur l'approche peu à peu réflexive de sa systématique et de ses régularités.

Ces caractéristiques et les enjeux qu'ils représentent pour la réussite des élèves seront abordés avec détail et de manière concrète lors des journées de formation consacrées à la réforme du collège.

- **continuer à mettre en œuvre au sein de vos pratiques ce qui favorise la réussite des élèves :**

- **la mise en activité autonome des élèves, individuelle, en binôme ou en groupe.** Encore minorée dans notre discipline, elle progresse continûment, davantage au collège qu'au lycée cependant. Nous vous encourageons fortement à poursuivre dans cette voie ;

- la mise en œuvre de **stratégies différenciées**. Toute classe est hétérogène. La différenciation est le seul moyen de **répondre aux besoins particuliers des élèves**. Rappelons que le recours aux **TICE** peut se révéler particulièrement judicieux et efficace en termes de différenciation ;

- la pratique de **l'évaluation des compétences** au quotidien. C'est la capacité à évaluer précisément et régulièrement ce que l'élève sait ou ignore, sait ou ne sait pas faire, qui fonde la bienveillance du professeur et autorise les progrès des élèves. Il y va également pour chaque élève de **l'estime de soi**.

Pour les trois entrées qui précèdent (autonomie, différenciation, évaluation des compétences), nous tenons à souligner à quel point la réflexion des équipes de Lettres est vivante depuis plusieurs années ; cela se traduit par une évolution globalement positive des pratiques. Nous sommes à vos côtés, dans l'échange et le conseil, pour vous aider à poursuivre cette évolution, qui favorise la réussite des élèves qui vous sont confiés.

Quelques rappels utiles :

Nous vous rappelons que vous pouvez nous écrire, sans passer par la voie hiérarchique pour ce qui concerne les questions d'ordre pédagogique ou didactique, par courriel *ou* par courrier postal. Le courrier sera envoyé à l'adresse suivante : **RECTORAT, bureau des IPR, 2 G rue général Delaborde, 21033 DIJON CEDEX.**

Nous demandons également à ce que chaque professeur active son adresse électronique académique, qu'il convient d'utiliser **de manière exclusive** dans le cadre de son exercice professionnel. Nous ne répondrons à vos courriels que si cette adresse académique est utilisée.

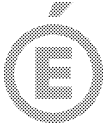
Il est conseillé de suivre la parution dans le BO des conditions autorisant une candidature à l'obtention d'une « certification complémentaire », (certification Théâtre, Cinéma, FLS et 2CA-SH...). Les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne d'inscription sont communiquées par le rectorat aux secrétariats des établissements. Ces certifications peuvent permettre de candidater à un poste spécifique ou à un poste à profil.

Nous recommandons à tous les professeurs de renseigner très précisément, dans I-PROF, leur rubrique personnelle. C'est désormais la seule façon pour nous de vous connaître, puisqu'il n'y a plus de fiche d'inspection « papier ».

Nous recommandons également à tous de consulter le site « Lettres » de l'académie organisé en rubriques et régulièrement mis à jour.

Missions spécifiques de chacun d'entre nous :

✚ **Monsieur Marc Bussière** : théâtre, scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, AP en 6^{ème}, Tice.



3 / 3

- ✚ **Monsieur Pierre-Alain Chiffre** : langues et cultures de l'antiquité, cinéma-audiovisuel, élèves allophones (CASNAV), prévention de l'illettrisme, Tice.
- ✚ **Monsieur Jérôme Destaing** : suivi des examens (DNB, EAF, Littérature, BTS), suivi des actions éducatives lecture/écriture, coordination de l'instruction dans la famille pour le second degré, Tice.
- ✚ **Madame Laurence Miens** : formation initiale et continue, suivi des professeurs vacataires et contractuels, suivi du site Lettres, Tice.

Nous travaillons de manière collégiale et partageons nos informations.

Nous vous adressons en ce début d'année nos salutations les plus cordiales.

Les I.A-I.P.R. de Lettres